



Liste des délibérations soumises au vote lors du Conseil Municipal du 25 mai 2023

Conformément à l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021, les points suivants ont été abordés lors du Conseil Municipal du 25 mai 2023 :

Procès-verbal de la séance du 6 avril 2023

Approbation par 22 voix pour et une voix contre (celle de Jean-Paul REGGIANI) du procès-verbal de la séance du 6 avril 2023.

Ordre du jour :

1. Compte-rendu de l'exercice des délégations données au Maire par le Conseil Municipal

(Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Conseil Municipal prend acte.

2. Référent déontologue des élus locaux - Convention avec le Centre de Gestion du Var (CDG83)

(Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Conseil Municipal par 18 voix pour, 4 voix contre (celles de BONDOUX-FERNANDEZ Evelyne, REGGIANI Jean-Paul, REGGIANI Patrick et FLORI Alexandre) et 1 abstention (celle de DIAFERIO Juliette) désigne Monsieur Luc PETIT comme référent déontologue des élus.

3. Personnel communal - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité

(Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés la création d'un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité au sein du service technique, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} juin 2023.

4. Personnel communal - Recrutement d'un agent avec portabilité d'un Contrat à Durée Indéterminée sur un emploi permanent lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions statutaires.

(Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide la création d'un emploi permanent relevant de la catégorie hiérarchique A et du grade d'Ingénieur en chef hors classe à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires,
- Décide d'autoriser le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent relevant de la catégorie hiérarchique A et du grade d'Ingénieur en chef hors classe,

pour effectuer les missions de Directeur des Services Techniques à temps complet, pour une durée indéterminée, par contrat établi pour une durée indéterminée.

- Calcule la rémunération de l'agent par référence au 6ème échelon Indice Brut HEA2 du grade de recrutement (Indice majoré 925).

5. Personnel communal – Création d'un poste d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet

(Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés:

- Décide de créer un emploi permanent d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet (soit 35/35ème) à compter du 1^{er} octobre 2023.
- Précise que ce recrutement par voie de mutation se fera dans le grade d'Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe relevant de la catégorie hiérarchique C, et que la rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'échelon 8 du grade de recrutement (Indice Brut 499 Indice majoré 430).

6. Personnel communal – Création de postes pour les avancements de grade 2023

(Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés les créations de postes nécessaires aux avancements de grades 2023.

7. Désignation des représentants de la commune au sein de l'Association Communes Forestières du Var

(Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés désigne en tant que délégués de la commune des Adrets-de-l'Estérel à l'association Communes Forestières du Var – Agence des politiques énergétiques du Var :

- M. RAOUST Jean-Paul en tant que membre titulaire
- Mme MARTEL Isabelle en tant que membre suppléant.

8. Délégations du Conseil Municipal au Maire – Mise à jour

(Rapporteur : Monsieur le Maire)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve la mise à jour des délégations données au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT.

9. Budget communal - Correction sur exercice antérieur

(Rapporteur : Monsieur Régis KAPHAN)

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la régularisation des écritures comptables aux comptes 1068 et 266.

10. Projet d'aménagement du parc sportif et de loisirs de la Source (du Mareret) - Mise à jour du plan de financement

(Rapporteur : Monsieur Richard HEMAIN)

Le Conseil Municipal par 16 voix pour et 7 abstentions (celles de BONDOUX-FERNANDEZ Evelyne, REGGIANI Jean-Paul, REGGIANI Patrick, DOLLET Bertrand, MASBOU Bernard, REMY Josette, BROGLIO Nello), approuve la mise à jour du plan de financement de l'opération « projet d'aménagement du parc sportif et de loisirs de la Source (du Mareret)».

11. Approbation du procès-verbal de mise à disposition terrain communal des Adrets de l'Estérel nécessaire à la réalisation du réservoir d'eau potable du super Planestel au profit d'Estérel Côte d'Azur Agglomération parcelle E n° 603 aux adrets de l'Estérel

(Rapporteur : Monsieur Richard HEMAIN)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve les termes du procès-verbal portant mise à disposition à Estérel Côte d'Azur Agglomération, du terrain communal des Adrets de l'Estérel cadastré section E n° 603 d'une surface de 958 m² supportant le nouveau réservoir de super Planestel, et autorise Monsieur le Maire ou son

représentant à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens ainsi que d'engager toute démarche et à signer tout document afférent à cette opération.

12. Approbation du procès-verbal de mise à disposition terrain communal des Adrets de l'Estérel nécessaire à la démolition et à la reconstruction de la STEP Pré vert au profit d'Estérel Côte d'Azur Agglomération parcelle C n°1529 aux adrets de l'Estérel (Rapporteur : Monsieur Richard HEMAIN)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve les termes du procès-verbal portant mise à disposition à Estérel Côte d'Azur Agglomération, du terrain communal des Adrets de l'Estérel cadastré section C n° 1529 d'une surface de 3000 m² supportant la STEP Pré Vert, et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le procès-verbal de mise à disposition des biens, à engager toute démarche et à signer tout document afférent à cette opération.

13. Urbanisme – Renonciation au transfert de la police de publicité au Président d'intercommunalité

(Rapporteur : Monsieur Richard HEMAIN)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de s'opposer au transfert de la police de publicité au profit d'Estérel Côte d'Azur Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2024.

14. Enfance jeunesse – Approbation de la convention relative à la répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants hors commune avec la commune de Mougins

(Rapporteur : Madame Vanessa BESSOUDO)

Le Conseil Municipal par 22 voix pour et une abstention (celle de FLORI Alexandre) accepte de participer aux frais de fonctionnement des écoles publiques de la commune de Mougins en fonction du nombre d'élèves domiciliés aux Adrets de l'Estérel et scolarisés dans cette ville, autorise Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée aux affaires scolaires à signer la convention annuelle annexée à la présente délibération qui fixe la participation de la commune pour l'année scolaire 2023/2024 à 707,03€.

15. Enfance jeunesse - Projet « aisance aquatique » - Demande de subvention à l'Agence Nationale du Sport (ANS)

(Rapporteur : Madame Vanessa BESSOUDO)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve le projet intitulé « J'apprends à nager - Aisance aquatique » et le plan de financement correspondant, et Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 1.344€ auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) du Var, dispositif Agence Nationale du Sport (ANS).

16. Demande de subvention au titre du Fonds Vert – Axe 2 – Prévention des risques d'incendie de forêt et de végétation – Mise à jour du Plan de financement

(Rapporteur Monsieur le Maire)

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve l'opération de débroussaillage et d'abattage d'arbres entre le chemin de la Verrerie et le parking du stade de football côté nord, approuve la mise à jour du plan de financement et l'échéancier de réalisation et sollicite une subvention de 35.000,00€ H.T. au titre du Fonds Vert – Axe 2 – Prévention des risques d'incendie de forêt et de végétation.

Fait aux Adrets de l'Estérel,

Le 30 mai 2023

**Le Maire,
Jean-Pierre KLINHOLFF**

